

Dossier de

candidature

Fonction recherchée : Licence professionnelle Banque-Assurance chargé de clientèle

Cadre réservé à la DRH (gestion administrative de votre candidature). Merci de ne rien y inscrire.

Photo récente
(facultative)

1 État civil

Nom : SERDITCH Nom marital : _____
Prénom : Morgane Date de naissance : 10/01/1991
Lieu de naissance* : SAINT LOUIS Nationalité : Française
Adresse personnelle : 3 grande rue
Code postal : 211630 Ville : POMPADOUR Pays : FRANCE
E-mail personnel : morgane.serditch@hotmail.fr Téléphone : 06775308108
Situation de famille : célibataire
Permis de conduire : oui non Véhicule personnel : oui non

* Les réponses aux cases munies d'un astérisque sont facultatives et sans conséquence pour l'examen du dossier ; dans les autres cas, la non-réponse est susceptible de compromettre le bon suivi de votre candidature.



GRUPE
CAISSE D'ÉPARGNE

2 Formation et connaissances

Baccalauréat Date : 2009 Série : Scientifique Mention : Assez Bien

■ Etudes supérieures / Troisième cycle ou formation complémentaire

Etablissement	Diplôme obtenu	Spécialité	Date	Mention
Chalon Formation	BTS	Négociation Relation Client	2014	/

■ Formation continue / VAE

Organisme	Formation / Diplôme	Date	Durée

■ Connaissances linguistiques

Langue 1 : <u>Anglais</u>	<input type="checkbox"/> Notions	<input checked="" type="checkbox"/> Moyen	<input type="checkbox"/> Courant	<input type="checkbox"/> Bilingue
Langue 2 : <u>Allemand</u>	<input type="checkbox"/> Notions	<input checked="" type="checkbox"/> Moyen	<input type="checkbox"/> Courant	<input type="checkbox"/> Bilingue
Langue 3 :	<input type="checkbox"/> Notions	<input type="checkbox"/> Moyen	<input type="checkbox"/> Courant	<input type="checkbox"/> Bilingue

■ Connaissances informatiques

Logiciels de bureautique

• <u>Excel / Power Point</u>	<input type="checkbox"/> Utilisateur	<input checked="" type="checkbox"/> Moyen +	<input type="checkbox"/> Expert
• <u>Word</u>	<input type="checkbox"/> Utilisateur	<input checked="" type="checkbox"/> Moyen +	<input type="checkbox"/> Expert
• <u>SAP</u>	<input type="checkbox"/> Utilisateur	<input type="checkbox"/> Moyen	<input type="checkbox"/> Expert

Expertise	Logiciel / Langage	Niveau :
		<input type="checkbox"/> Utilisateur <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Expert
		<input type="checkbox"/> Utilisateur <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Expert

■ Autres connaissances :

3 Parcours professionnel

Etes-vous en poste actuellement ? Oui Non Si oui, date de disponibilité : _____
 Clause de non-concurrence Oui Non
 Si oui, durée et limites de cette clause : _____

• Votre poste actuel (ou dernier poste occupé ou stage pour les jeunes diplômés)
 Date d'entrée : 21/01/2014 Date de sortie : 30/01/2015 (poste en intérim)
 Entreprise / Secteur d'activité : THIRIET
 Fonction et responsabilités : Titre, effectif encadré, budget, ...
 - Prospection terrain, valeur de fonction, tentatives de vente, suivi
 - soins et luxe, Yonne
 - vente

Principales missions - réalisations :

Dernière rémunération annuelle brute : 10,88/heure dont fixe : _____
 Autres avantages : prime de création client + prime repas

• Votre poste précédent (ou stage pour les jeunes diplômés)
 Date d'entrée : octobre 2012 Date de sortie : août 2014
 Entreprise / Secteur d'activité : EDF
 Fonctions et responsabilités : Titre, effectif encadré, budget, principales missions...
conseiller client dans le cadre d'un BTS en alternance,
vente de service, explication de facture, Réclamation,
mise en service, résiliation.

Motif de départ : Fin CDD

• Vos autres expériences professionnelles

Période	Entreprise / Secteur	Fonction / Responsabilités
Sept 2011 / juin ^{août} 2012	Swanovski	Vendeuse
Sept 2010 / juin 2011	Aei concept	Assistante gestion
novembre 2009 / 01/10	Ethy's	Vendeuse

• Vos références professionnelles (De préférence vos anciens supérieurs hiérarchiques qui pourront être consultés en fin de processus avec votre accord.)

Nom - Prénom	Fonction	Société	Téléphone
Severino Grandjean	Responsable d'équipe	EDF	0699868257
Frédéric Dumont	Responsable de pôt	Thuriot	06 17 31 24 54

Précisez : • Votre mobilité géographique : Beaune, Dijon, Chalon sur Saône, Dôle, Joazeux
• Votre rémunération annuelle brute souhaitée (fixe et variable) : _____

Avez-vous récemment postulé dans une autre entreprise du Groupe Caisse d'Épargne ? Oui Non

Avez-vous eu un entretien avec un interlocuteur recrutement du Groupe ? Oui Non

Si oui : qui et à quelle date ? Recevez vous mardi 14 avril - journée de recrutement -

■ Informations complémentaires (loisirs, activités ou autres informations ne figurant pas dans ce dossier)*

4 Projet professionnel

■ Quel est votre projet professionnel ?

Je souhaite obtenir ma licence professionnelle en Banque assurance au sein de votre entreprise puis y évoluer, tout d'abord comme chargé de clientèle et monter rapidement les échelons hiérarchiques. Je souhaite faire ma carrière professionnelle à la Caisse d'Épargne.

■ Quels sont vos atouts pour réussir ?

Mon goût du relationnel, sens du commerce, mon adaptabilité, ma persévérance, ma rigueur, mon adaptabilité et mon esprit d'équipe sont des atouts qui me permettraient de réussir dans le métier de conseiller commercial en banque assurance.

■ Précisez vos motivations pour rejoindre notre Groupe ?

Je souhaite intégrer une entreprise qui donne sa chance aux jeunes, qui soit dynamique et se devant des attentes des clients. La Caisse d'Épargne répond à ces critères et présente de nombreux avantages. Appartenir à un grand groupe et bénéficier des atouts d'une banque régionale est une réelle opportunité.

■ L'espace suivant est à votre disposition si vous souhaitez élargir votre présentation (apporter des renseignements complémentaires nous permettant de mieux vous connaître)

Je n'ai pas d'expérience en milieu bancaire, mais je suis certaine de ce choix de formation et de métier. Je suis convaincue que je serai un atout majeur pour votre entreprise. J'espère sincèrement que vous me donnerez l'opportunité d'aller au bout de mon projet.

Conformément à l'article L 121-7 du code du travail, nous vous informons que la procédure de recrutement utilisée par notre entreprise comprend : des entretiens, éventuellement une analyse graphologique et/ou des tests psychotechniques. Les résultats de ces tests vous seront restitués sur demande auprès de notre service recrutement de façon écrite, ils ne seront conservés dans votre dossier qu'en cas d'embauche dans l'entreprise.

Nous vous informons que les données vous concernant sont informatisées, elles seront traitées de façon confidentielle. Conformément aux articles 34, 36 et 45 de la loi du 6 janvier 1978, nous vous informons que vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations vous concernant, pour ce faire il suffit de vous adresser au service recrutement.

Fait le : 2/04/2014
à : Beaune

Signature



NOM : ... SERDITCH

PRENOM : ... Hargane

POSTE A POURVOIR : ... Conseiller clientèle en alternance (licence pro)

HABILITATION PROFESSIONNELLE ASSURANCES

Rappel : Pour les collaborateurs recrutés sur des postes de managers (DA, RI, RPV, Responsable Animation,...), sur des postes commerciaux avec démarchage hors de l'agence (GCP, CAPRO, CGAP, CI, CAE...), il est **requis un niveau 1 d'habilitation**.

Pour tous les autres collaborateurs en agence sur des postes commerciaux AC, CC et GC, il est **requis un niveau 3 d'habilitation**.

CONCERNANT LE NIVEAU 1

Le collaborateur est cadre ou non cadre.

Expérience professionnelle : Une distinction est faite pour les Cadres et les Non Cadres

Si Cadre :

Avez-vous au moins 2 ans d'expérience en tant que cadre dans une fonction de production ou de gestion de contrats d'assurance ?

OUI NON

Si OUI, préciser la période, le poste occupé et l'employeur :
(Attestation employeur à fournir)

.....

Si non cadre ou cadre ayant répondu NON à la précédente question :

Avez-vous au moins 4 ans d'expérience en tant que non cadre dans une fonction relative à la production ou à la gestion de contrats d'assurance ?

OUI NON

Si OUI, préciser la période, le poste occupé et l'employeur :
(Attestation employeur à fournir)

.....

Obtention de diplômes :

Si cadre ou non cadre :

Déterminez-vous un diplôme équivalent à un niveau de formation Licence en Finances, Banques, Assurances, Immobilier ou un niveau équivalent en Master (sans condition de spécialité) ?

OUI NON

Si OUI, précisez le type de diplôme, la nature et la date d'obtention :
(Copie du ou des diplômes originaux à fournir)

.....

Formation ou parcours habilitant :

Si cadre ou non cadre :

Avez-vous déjà suivi une formation ou un parcours validant la capacité professionnelle de Niveau 1 ?

OUI NON

Si OUI, précisez la date et l'organisme où a été validé cette habilitation :

.....

NB : La présentation du livret de stage (original) ou de documents (originaux) attestant cette déclaration est obligatoire pour valider cette condition.

CONCERNANT LE NIVEAU 3

Expérience professionnelle :

Avez-vous au moins 6 mois d'expérience dans une fonction de production ou de gestion de contrats d'assurance ?

OUI NON

Si OUI, précisez la période, le poste occupé et l'employeur :
(Attestation employeur à fournir)

.....

Obtention de diplômes :

Détenez-vous au moins un diplôme équivalent à BAC +2 (Finances, Banque, Assurance, Immobilier) ?

OUI NON

Si OUI, précisez le type de diplôme, la nature et la date d'obtention :
(Copie du ou des diplômes originaux à fournir)

BTS Négociation Relation Client

Formation :

Avez-vous déjà suivi une formation Assurance ?

OUI NON

Si OUI, précisez la date, la nature de la formation et l'organisme où elle a été validée :

.....

NB : La présentation de documents (originaux) attestant la déclaration est obligatoire pour valider cette condition.

DECLARATION SUR L'HONNEUR ATTESTANT DU RESPECT DE LA CONDITION D'HONORABILITE

(Article R 514-1 du code des assurances)

Je soussigné(e) :

Nom :

SERDITEH

Prénoms :

MORGANE

Né(e) le :

03/01/1991

A :

SAINT LOUIS (68)

Code postal :

68

Pays :

FRANCE

déclare sur l'honneur remplir les conditions mentionnées aux I à III et V de l'article L. 322-2 du code des assurances ci-après reproduits.

Article L. 322-2 du code des assurances :

I. - Nul ne peut, à quelque titre que ce soit, diriger, gérer ou administrer une entreprise soumise au contrôle de l'Etat en vertu de l'article L. 310-1 ou de l'article L. 310-1-1, une société de groupe d'assurance définie à l'article L. 322-1-2, une compagnie financière holding mixte définie à l'article L. 334-2, ni être membre d'un organe collégial de contrôle de ces entreprises, sociétés ou compagnies, ni disposer du pouvoir de signer pour leur compte, s'il a fait l'objet depuis moins de dix ans d'une condamnation définitive :

1° Pour crime ;

2° A une peine d'emprisonnement ferme ou d'au moins six mois avec sursis pour :

a) L'une des infractions prévues au titre Ier du livre III du code pénal et pour les délits prévus par des lois spéciales et punis des peines prévues pour l'escroquerie et l'abus de confiance ;

b) Recel ou l'une des infractions assimilées au recel ou voisines de celui-ci prévues à la section 2 du chapitre Ier du titre II du livre III du code pénal ;

c) Blanchiment ;

d) Corruption active ou passive, trafic d'influence, soustraction et détournement de biens ;

e) Faux, falsification de titres ou autres valeurs fiduciaires émises par l'autorité publique, falsification des marques de l'autorité ;

f) Participation à une association de malfaiteurs ;

g) Trafic de stupéfiants ;

h) Proxénétisme ou l'une des infractions prévues par les sections 2 et 2 bis du chapitre V du titre II du livre II du code pénal ;

i) L'une des infractions prévues à la section 3 du même chapitre ;

j) L'une des infractions à la législation sur les sociétés commerciales prévues au titre IV du livre II du code de commerce ;

k) Banqueroute ;

l) Pratique de prêt usuraire ;

m) L'une des infractions prévues par la loi du 21 mai 1836 portant prohibition des loteries, par la loi du 15 juin 1907 relative aux casinos et par la loi n° 83-628 du 12 juillet 1983 relative aux jeux de hasard ;

n) Infraction à la législation et à la réglementation des relations financières avec l'étranger ;

o) Fraude fiscale ;

p) L'une des infractions prévues aux articles L. 121-6, L. 121-28, L. 122-8 à L. 122-10, L. 213-1 à L. 213-5, L. 217-1 à L. 217-3, L. 217-6 et L. 217-10 du code de la consommation ;

q) L'une des infractions prévues au code monétaire et financier ;

r) L'une des infractions prévues aux articles L. 324-9, L. 324-10 et L. 362-3 du code du travail ;

s) Les atteintes aux systèmes de traitement automatisé prévues par le chapitre III du titre II du livre III du code pénal ;

t) L'une des infractions à la législation ou la réglementation des assurances ;

3° A la destitution des fonctions d'officier public ou ministériel.

II. - L'incapacité prévue au premier alinéa s'applique à toute personne à l'égard de laquelle a été prononcée une mesure définitive de faillite personnelle ou une autre mesure définitive d'interdiction dans les conditions prévues par le livre VI du code de commerce.

III. - Sans préjudice des dispositions du deuxième alinéa de l'article 132-21 du code pénal, la juridiction prononçant la décision qui entraîne cette incapacité peut en réduire la durée.

(...)

V. - En cas de condamnation prononcée par une juridiction étrangère et passée en force de chose jugée pour une infraction constituant, selon la loi française, un crime ou l'un des délits mentionnés au I, le tribunal correctionnel du domicile du condamné déclare, à la requête du ministère public, après constatation de la régularité et de la légalité de la condamnation et l'intéressé ayant été dûment appelé en chambre du conseil, qu'il y a lieu à l'application de l'incapacité prévue au premier alinéa du I.

Cette incapacité s'applique également à toute personne non réhabilitée ayant fait l'objet d'une faillite personnelle prononcée par une juridiction étrangère quand le jugement déclaratif a été déclaré exécutoire en France. La demande d'exequatur peut être, à cette fin seulement, formée par le ministère public devant le tribunal de grande instance du domicile du condamné.

Fait à

BEAUNE

le

02/04/2015

Signature :



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

ACADEMIE DE BESANCON

FRANCAISE

DIPLÔME

DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Vu le procès-verbal de l'examen du baccalauréat général établi le 06 Juillet 2009
par le président du jury, enseignant-chercheur,

Le diplôme du baccalauréat général

en **Serie SCIENTIFIQUE AVEC LA MENTION ASSEZ BIEN**

est conféré à **MADemoiselle SERDITCH Morgane**

né(e) le 03 Janvier 1991

à **SAINT-LOUIS (068)**

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Le secrétaire général de l'académie

Pour expédition conforme :

FRANCAISE



PIERRE ARENE

Fait à **BESANCON**

, le **28 Septembre 2009**

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
et par délégation :

Le recteur de l'académie **DE BESANCON**

Signature du titulaire :

Signé : **MARIE-JEANNE PHILIPPE**

N° 090107252813



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RECTORAT DE L'ACADEMIE DE DIJON
 Division des examens et concours (DEC 1)
 2G, rue général Delaborde
 BP 81921 - 21019 Dijon cédex
 Téléphone : 30 80 44 84 00

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR RELEVÉ DE NOTES

ACADEMIE DE GESTION : DIJON
 ACADEMIE D'INSCRIPTION : DIJON
 SESSION : Juin 2014

Nom de famille **SERDITCH**
 Prénoms **MORGANE JOSEPHA**
 Né(e) le **03/01/1991**
 à **SAINT LOUIS** (068)
 Arrdt Pays
 I.N.E. : **0713914775W**
 Établissement **071450SA CHALON FORMATION**
71100 CHALON SUR SAONE
 Numéro candidat : **0111974465**
 Numéro matricule : **M000003052**

MME SERDITCH Morgane Josepha
3 GRANDE RUE
21630 POMMARD

SPÉCIALITÉ : NEGOCIATION ET RELATION CLIENT (31210)
FORME DE PASSAGE : GLOBALE

CATÉGORIE CANDIDAT : FORMAT.CONTINUE (320)

Unités	Épreuves	Coefficient	Notes	Points	Observations
U1	CULTURE GENERALE ET EXPRESSION	03.00	14.50	43.50	
U2	COMMUNICATION LANG.VIV.ETRANG. OPTION:ANGLAIS	03.00	14.00	42.00	
U31	ECONOMIE, DROIT, MANAG.ENTREP. ECONOMIE-DROIT	03.00 (02.00)	11.00 10.00	33.00	
U32	MANAGEMENT DES ENTREPRISES	(01.00)	13.00		
U4	COMMUNICATION COMMERCIALE	04.00	13.00	52.00	
U5	MANAGEMENT & GESTION ACTIV. CO	04.00	12.00	48.00	
U6	CONDUITE&PRESENT. PROJETS COM.	04.00	14.50	58.00	

Décision du jury : **ADMIS**

21.00 **13.16** **MOYENNE SUR 20**
276.50 **TOTAL**

Pour le recteur et par délégation,
 La chef de la division des examens
 et concours

Agnès BÉNÉ-COLNET



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

R É P U B L I Q U E
F R A N Ç A I S E
A C A D É M I E D E D I J O N

D I P L Ô M E D U

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Vu le procès-verbal de l'examen du Brevet de Technicien Supérieur établi le 26 juin 2014 par le président du jury, IA-IPR

Le diplôme du Brevet de Technicien Supérieur

en Spécialité :

est conféré à : MADAME SERDITCH Morgane Josepha

né(e) le : 03 Janvier 1991 à : SAINT LOUIS (068)
pour en joindre avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

N E G O C I A T I O N E T R E L A T I O N C L I E N T

F R A N Ç A I S E

Signature du titulaire :

Fait à Dijon, Le 09 octobre 2014
Pour la ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la recherche,
et par délégation,
le recteur de l'académie de Dijon, chancelier de l'université de Bourgogne

Denis ROLLAND

N° 140111974465

